



## TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

# FICHE DE POSTE Volontaire du service civique (VSC – Programme cocoteraie)

|  |  |
|--|--|
| <b>PROFIL : TECHNICIEN avec expérience / INGÉNIEUR / MASTER</b><br><b>Spécialité agronomie tropicale</b> |  |
| LOCALISATION   | Service d'affectation : Direction des services de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche (DSA)<br>BP 19 MATA'UTU - 98600 WALLIS et FUTUNA<br>Téléphone : + 681 72 04 08<br>Bureau du Développement et de la réglementation  |
| PRÉSENTATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL  | La DSA est chargée de mettre en œuvre les politiques publiques de développement du secteur primaire sur le Territoire des îles Wallis et Futuna.<br><br>La mission s'inscrit dans le cadre du programme « cocoteraies » mis en œuvre par la DSA avec l'appui du projet PROTEGE « Projet Régional Océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes » (11 <sup>ème</sup> FED - Fond Européen de Développement). Ce projet vise à soutenir la transition agroécologique pour une agriculture notamment biologique, adaptée au changement climatique et respectueuse de la biodiversité, ainsi que la gestion intégrée et durable des cocoteraies et des ressources forestières.<br><br>La DSA travaille de manière étroite sur cette thématique avec les autorités coutumières, très concernées par les problèmes d'entretien des cocoteraies et de lutte contre les ravageurs.   |
| MISSIONS   | Accompagnement à la restauration et au développement de la cocoteraie et appui à la mise en œuvre d'un plan d'action cocoteraie à Wallis et à Futuna ;   |
| ACTIVITÉS  | <b>Volet agronomique :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Mise en place des recommandations pour la production de semences de cocotiers (hybrides, pures)</li><li>✓ Valorisation et conservation des variétés de cocotiers (catalogue variétal, champs semenciers,...)</li><li>✓ Appui technique et vulgarisation sur la gestion intégrée des cocoteraies (gestion des ravageurs, de la fertilité, organisation de journées techniques,...)</li></ul> <b>Volet transformation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Identification de porteurs de projets</li><li>✓ Organisation de formations selon les besoins identifiés (alimentation humaine, animale, produits cosmétiques, artisanat...)</li></ul> <b>Volet valorisation des connaissances :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Mise en place d'action de communication et sensibilisation, évènementiel (journée du cocotier), création de supports de communication et de vulgarisation</li></ul> <b>Appui aux autres missions de la DSA :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Appui ponctuel aux missions de la cellule forêt de la DSA (concertation sur les projets agroforestiers, plantation d'essences d'intérêt) et de l'équipe protection des végétaux (état sanitaire des cocoteraies et lutte contre les ravageurs)</li></ul> |

|   |   |
|---|---|
| COMPÉTENCES                                       | Sens du terrain, de l'écoute, de l'observation et des relations humaines, aptitudes pédagogiques<br>Bonne connaissance des réalités agricoles et socio-culturel de Wallis et Futuna<br>Connaissances en gestion de cocoteraie et agroforesterie<br>Expérience de terrain en milieu tropical<br>Expérience en approche participative   |
| LIEU DE RÉSIDENCE :                               | Île de WALLIS ;<br>Déplacements réguliers sur FUTUNA  |
| DATE D'OUVERTURE ET DURÉE DE L'ACTIVITÉ :         | 1er janvier 2021<br>12 mois renouvelables 1 fois.   |
| CONDITIONS MATÉRIELLES :                          | Indemnité non imposable sur le revenu pour 39 heures hebdomadaires de travail : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2.050,37 € net par mois</li> </ul> Poste non logé. Véhicule de service pour les missions de terrain. Poste de travail informatique ; Deux jours de congés par mois ; Prise en charge du billet d'avion aller-retour, de 50 kilos aériens de fret ou de 130 kilos par voie maritime pour un candidat non domicilié à Wallis et Futuna.  |
| PERSONNES À CONTACTER :                           | - Marine ESNOUF, animatrice Protege<br><a href="mailto:marine.esnouf@agripeche.wf">marine.esnouf@agripeche.wf</a><br>tél : +681 72 04 08<br><br>- Soane KANIMOA, chef du bureau du développement et de la réglementation<br><a href="mailto:soane.kanimoa@agripeche.wf">soane.kanimoa@agripeche.wf</a><br>tél : +681 72 13 43<br><br>- Jean-François NOSMAS, Directeur de la DSA,<br><a href="mailto:jean-francois.nosmas@agripeche.wf">jean-francois.nosmas@agripeche.wf</a><br>tél : +681 72 04 09<br><br>- Anne MAERTENS, chef du service des ressources humaines de l'Administration supérieure des Îles Wallis et Futuna (Préfecture)<br><a href="mailto:anne.maertens@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr">anne.maertens@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr</a><br>tél : +681 72 27 27 |
| DATE LIMITE DE CANDIDATURE :                      | 20 novembre 2020  |
| DOCUMENTS DEMANDES POUR LA SIGNATURE DU CONTRAT : | Extrait de casier judiciaire (Bulletin N°3)<br>Diplômes<br>Permis de conduire<br>Aptitudes médicales à l'Outre-Mer  |